

PROCÈS VERBAL
RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
PAR TELECONFERENCE
LE 12 MAI 2015, DE 12H02 A 13H09

Sont présents les administrateur(e)s : Marie-Pierre Arsenault, Jacques Bérard, Sylvie Demers, Jérôme Gandin, Marie Gervais, Sylvie Girard, Johann Jacob, Olivier Sossa, Pernelle Smits, Johana Uricoechea, Sandrine Wettach.

Est également présent : Michel Gagnon, adjoint administratif.

Sont absents : Mustapha Farram.

1. Ouverture de la réunion, mot de bienvenue

Olivier Sossa ouvre la réunion et souhaite la bienvenue aux membres réunis.

2. Vérification du quorum

Le quorum de onze (11) administrateurs présents sur douze (12) est constaté dès 12h02.

3. Proposition et adoption de l'ordre du jour Résolution # 08-12052015-01

- L'adoption de l'ordre du jour est :
Proposée par Olivier Sossa
Appuyée par Johana Uricoechea
Adoptée à l'unanimité

4. Adoption du procès-verbal du 24 avril 2015 Résolution # 08-12052015-02

- L'adoption du procès-verbal du 24 avril 2015 est :
Proposée par Sylvie Girard
Appuyée par Jérôme Gandin
Adoptée à l'unanimité

4a. Point d'information

- Johana Uricoechea annonce sa démission. La lourdeur de sa tâche auprès de son employeur qui exige de plus en plus de son temps, explique sa décision;
- Toutefois, Johana souhaite continuer à occuper le poste de trésorière pour le Congrès SCE 2015, le temps nécessaire;
- Marie-Pierre Arsenault a été approchée pour succéder à Johana Uricoechea et elle accepte le poste de trésorière;

Résolution # 08-12052015-03 (vote électronique)

Attendu que suite à la démission de Johana Uricoechea, actuelle trésorière ; il est résolu que conformément aux articles 1.06 et 7.02d

du règlement administratif de la SQEP, décrivant les pouvoirs et le rôle du trésorier, que Marie-Pierre Arsenault soit nommée « Trésorière », qu'elle soit autorisée à exercer tous les pouvoirs dévolus à sa fonction et à signer tous les chèques émis par la SQEP dans l'exercice de ses fonctions.

Proposée par Olivier Sossa
Appuyée par Jacques Bérard
Adoptée à l'unanimité

5. Congrès SCÉ 2015

- Il reste à finaliser le budget pour le 5 à 7 du congrès SCE 2015;
- On est dans les prévisions pour la participation au congrès. On a dépassé la barre de l'équilibre, ce qui nous garantit un profit;
- Le programme final est en révision auprès de la graphiste;
- Un conférencier a dû être remplacé;
- La firme OPC a le plein contrôle sur la logistique;
- On note la faible participation gouvernementale;
- Les frais estimés pour le 5 à 7 sont d'environ 450 \$ pour la boisson et des frais supplémentaires devront être prévus pour l'audiovisuel dans le salon (environ 700 \$);
- Prévoir deux affiches supplémentaires (environ 100 \$);
- Après le 5 à 7, un budget de 500 \$ a été accordé par le CA pour la tenue d'une suite d'hôte. Nicolas Toutant a reçu le mandat d'animer cette activité;
- L'impression de 30 copies du Bulletin en noir et blanc à distribuer durant le 5 à 7 et de 500 signets pour l'annoncer dans la pochette des participants coûteront environ 350 \$.

Résolution # 08-12052015-04 (vote électronique)

Attendu que Sandrine Wettach Vice-présidente SQEP, Montréal et Déléguée à la conférence SCE 2015 de Montréal et qu'à ses titres, elle soutient la tenue de l'événement 5 à 7 SQEP lors du Congrès SCE 2015, le 26 mai prochain au Sheraton.

Attendu que cet événement permet de promouvoir et de confirmer l'efficacité de l'intervention SQEP envers le volet « mentorat et réseautage », cet événement agira à titre d'action rassembleuse autour du thème les évaluateurs émergents francophone (ÉeF rassembleur) dans la communauté de l'évaluation et pour le compte de la SQEP;

Attendu que pour la tenue de cet événement, un budget d'organisation est nécessaire.

Il est résolu que le CA de la SQEP approuve un budget de 900 \$ pour l'organisation de cet activité.

Proposée par Sandrine Wettach
Appuyée par Olivier Sossa
Adoptée à la majorité : 8 pour, 1 abstention, 3 votes non reçus

6. Entente avec le CLIPP

- L'enjeu est de se repositionner à travers diverses variantes, avec des organisations semblables à la nôtre;
- La proposition du CLIPP est un document de base pour continuer la négociation qui en résulterait en un contrat de partenariat;
- Notre objectif au départ était d'obtenir un bon prix pour la diffusion de la série des compétences essentielles en évaluation;
- Le CLIPP est très bien positionné pour avoir accès à un réseau plus étendue;
- La proposition du CLIPP va au-delà de la formation;
- Le CA donne son accord de principe à Jacques Bérard et à son comité, pour continuer la négociation avec le CLIPP vers un engagement dans un partenariat et de revenir avec une nouvelle proposition bonifiée à soumettre pour l'approbation du CA.

7. Levée de la réunion

- Date de la prochaine réunion (2^e mardi de chaque mois) 9 juin 2015;

La réunion prend fin à 13h09.

Procès-verbal rédigé par Michel Gagnon le 26 mai 2015.

Approuvé par Marie-Pierre Arsenault le 26 mai 2015.